

REGLEMENT JEU-CONCOURS

Les Ailes pourpres EUROPALACES

ARTICLE 1

La société WALT DISNEY STUDIOS MOTION PICTURES FRANCE, dont le siège social se situe au 41 avenue George V, 75008 Paris, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat (ci-après dénommé " le Jeu ") dans le cadre de la sortie au cinéma du film « Les Ailes pourpres », dans les cinémas Gaumont et Pathé participants (et figurant en annexe du présent règlement).

ARTICLE 2

Le Jeu est ouvert à toute personne majeure résidant en France métropolitaine (Corse y compris), à l'exclusion des membres du personnel des sociétés ayant collaboré à son organisation, à sa promotion et/ou à sa réalisation ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs).

Le jeu se déroule du 03 au 16 décembre 2008 à 00h00 inclus (date et heure française de connexion tels qu'enregistrés par les systèmes informatiques d'EUROPALACES, faisant seule foi).

ARTICLE 3

Modalités de participation et Tirage au sort

Les joueurs doivent se rendre sur le site internet du jeu www.cinemasgaumontpathe.com (accessible également via les URL www.cinemagaumont.com et www.cinemapathe.com).

Les joueurs devront répondre correctement à la question posée afin de participer au tirage au sort.
La question est : **Quels sont les réalisateurs du film « Les ailes pourpres » ?**

- 3 réponses au choix, une seule bonne réponse =
- Matthew Aeberhard et Leander Ward
 - Les frères Coen
 - Les frères Wachovski

La désignation du gagnant se fera par tirage au sort informatique avant le 24 décembre 2008 à 00h00 parmi les participants ayant répondu correctement à la question du Jeu mis en ligne à partir du 3 décembre 2008 (et remplissant toutes les conditions prévues à l'article 2).

Les gagnants autorisent la société organisatrice à utiliser, à titre publicitaire, leur nom et adresse sans que cette utilisation ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution du lot gagné.

Le participant devra remplir le bulletin de participation présenté sur le site Internet, en indiquant son nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail.

Le participant autorise toute vérification concernant son identité ou son domicile.

Tout autre mode de participation est exclu. Toutes les participations fournies avec des informations manquantes, fausses, incomplètes, illisibles, ou après la date et l'heure limite de participation, seront considérées comme nulles. Il est précisé que la date et l'heure de réception des connexions des

participants, tels qu'enregistrées par les systèmes informatiques d'EUROPALACES, font seules foi. La participation est limitée à une par foyer (même nom, même adresse postale, même adresse IP).

ARTICLE 4

Le jeu est doté des lots suivants (1 gagnant) :

Un safari en Tanzanie pour 2 personnes (valeur TTC : 6300 € TTC)

Ce prix comprend :

Vol France/Nairobi – Kilimandjaro/France sur vols réguliers KLM

Taxes aériennes

Transport en minibus et 4×4

La formule tout inclus (les repas, petits-déjeuners + 1 eau minérale/par jour/par pers)

Les excursions et visites

Le chauffeur francophone

9 nuits dans les établissements 3, 4, et 5 étoiles.

Ce prix ne comprend pas :

Les démarches et frais d'obtention du visa dans les 2 pays.

La taxe de sortie de Tanzanie (8\$)

Les boissons

Les excursions et visites optionnelles

Les dépenses personnelles

Les pourboires des chauffeurs et porteurs

Le port des bagages

Les assurances voyages : assistance/rapatriement/annulation

Valeur : 6 300 euros environ TTC

La date de départ du voyage sera choisie par le participant dans le respect des contraintes définies par Walt Disney Studios Motion Picture France. Le départ devra avoir lieu entre le 02 février 2009 et le 31 décembre 2010

Le gagnant sera contacté par téléphone et par email.

Sans aucune réponse de sa part dans un délai de 3 semaines après prise de contact (la prise de contact aura lieu entre le 26 décembre 2008 et le 16 janvier 2009), le lot sera considéré comme perdu et ne sera pas remis en jeu.

ARTICLE 5

Les dotations décrites à l'article 4 ci-dessus ne sont pas cessibles à une tierce personne et ne seront ni reprises, ni échangées contre d'autres objets ou prestations quelle que soit leur valeur, et ni faire l'objet d'aucune contrepartie en espèces ou par chèque.

Si le gagnant ne voulait ou ne pouvait prendre possession de son lot, il n'aurait droit à aucune compensation. Le lot sera attribué à la personne tirée au sort en seconde position selon les mêmes conditions définies ci-dessus et ainsi de suite.

WALT DISNEY STUDIOS MOTION PICTURES FRANCE se réserve le droit de modifier, selon les circonstances, la nature du lot ou de proposer des biens de même valeur.

ARTICLE 6

Le règlement complet du Jeu est obtenu à titre gratuit conformément à l'article 7 du présent règlement, par toute personne qui en a fait la demande par écrit en indiquant ses nom, prénom, adresse et l'objet de sa demande à :

WALT DISNEY STUDIOS MOTION PICTURES FRANCE - Grand Jeu Les Ailes pourpres, 41 avenue George V, 75008 Paris

Une seule demande par foyer (même nom, même adresse) sera acceptée pendant toute la période du Jeu. Le règlement peut également être consulté librement sur le site internet www.cinemasgaumontpathe.com

(accessible également via les URL www.cinemagaumont.com et www.cinemapathe.com).

ARTICLE 7

Sur simple demande séparée accompagnée d'un RIB ou RIP, par courrier envoyé à l'adresse indiquée à l'article 6 ci-dessus, et ce, au plus tard 15 jours après réception de la facture téléphonique émanant de France TELECOM ou de tout autre opérateur de télécommunication dûment autorisé (le cachet de la Poste faisant foi), la connexion Internet sera remboursée forfaitairement sur la base de 0,34 Euros TTC (soit 5 minutes de communication) sur justificatif de l'opérateur téléphonique ainsi que :

- le timbre concernant l'envoi postal de la demande de règlement, conformément à l'article 5 ci-dessus, sera remboursé forfaitairement au tarif lent en vigueur (soit 0,48 Euros) ;
- le timbre concernant l'envoi postal de la demande de remboursement sera remboursé forfaitairement au tarif lent en vigueur (soit 0,48 Euros) à toute personne qui en fera la demande en indiquant ses nom, prénom, adresse postale, son mail et le nom du Jeu.

Pour la demande de Règlement du Jeu et la connexion: le remboursement sera limité à un par foyer d'abonné (même nom, même adresse) pendant toute la durée du jeu.

Toute demande de remboursement incomplète, illisible ou comportant des coordonnées erronées sera rejetée.

Etant observé qu'en l'état actuel des offres de service et de la technique, certains fournisseurs d'accès à Internet offrent une connexion gratuite ou forfaitaire aux internautes, il est néanmoins expressément précisé que tout accès au site Internet du jeu s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (tels que notamment connexion par câble, ADSL ou liaison spécialisée) ne pourra donner lieu à aucun remboursement, dans la mesure où l'abonnement aux services du fournisseur d'accès est dans ce cas contracté par l'internaute pour son usage de l'Internet en général et que le fait pour le participant de se connecter au site Internet du jeu et de participer au Jeu ne lui occasionne aucun frais ou débours supplémentaire.

ARTICLE 8

Le présent règlement est déposé via Depotjeux.com auprès de la SCP Lachkar et Gouguet, huissiers de justice, 156 rue Montmartre 75002 Paris. En cas de besoin, des additifs ou des modifications au présent règlement pourront éventuellement être apportés pendant le déroulement du Jeu et feront l'objet d'un dépôt via Depotjeux.com auprès de laSCP Lachkar et Gouguet, huissiers de justice, 156 rue Montmartre 75002 Paris.

ARTICLE 9

WALT DISNEY STUDIOS MOTION PICTURES FRANCE se réserve le droit d'écourter, de différer, de modifier, de proroger, d'interrompre ou d'annuler purement et simplement le Jeu, sans préavis, en raison de tout événement indépendant de sa volonté et notamment en cas de circonstances constituant un cas de force majeure ou un cas fortuit, sans que sa responsabilité puisse être engagée à ce titre.

ARTICLE 10

Il est rappelé que pour concourir dans le cadre du Jeu, les participants doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, adresse ...). Ces informations, sauvegardées dans un fichier informatique, sont destinées à WALT DISNEY STUDIOS MOTION PICTURES FRANCE et seront transmises au prestataire responsable de l'envoi du lot qui ne les utilisera qu'à cette seule fin.

Ces informations sont nécessaires à la détermination du gagnant par tirage au sort et à l'attribution et l'acheminement du lot auprès de ce dernier.

Le traitement automatisé de ces données nominatives a donné lieu à une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, conformément à la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés.

Conformément à cette même Loi, les participants et/ou les gagnants disposent à tout moment d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant en contactant WALT DISNEY STUDIOS MOTION PICTURES FRANCE - Grand Jeu Les Ailes pourpres, 41 avenue George V, 75008 Paris

Par ailleurs, et toujours dans ce même cadre légal, afin d'adresser des informations commerciales ou de formuler des offres commerciales auprès des participants et/ou des gagnants, les données personnelles des participants et des gagnants sont susceptibles d'être utilisées par WALT DISNEY STUDIOS MOTION PICTURES FRANCE et/ou d'être communiquées à des sociétés du groupe auquel elle appartient ainsi qu'à des partenaires commerciaux de WALT DISNEY STUDIOS MOTION PICTURES FRANCE.

Les participants et/ou les gagnants souhaitant exercer leurs droits et/ou ne souhaitant pas que les informations personnelles les concernant soient communiquées à des tiers, peuvent le signaler en écrivant à: contactant WALT DISNEY STUDIOS MOTION PICTURES FRANCE - Grand Jeu Les Ailes pourpres, 41 avenue George V, 75008 Paris

ARTICLE 11

Le présent règlement est soumis exclusivement à la Loi française.

Toute question relative à l'application et/ou à l'interprétation du présent règlement, sera tranchée souverainement, selon la nature de la demande, par l'organisateur, dans le respect de la législation française applicable.

Toute contestation relative au Jeu, devra être formulée sous un délai maximal de 90 (quatre vingt dix) jours à compter de la date limite de participation.

En cas de désaccord persistant relatif à l'application et/ou à l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents de Paris.

ARTICLE 12

Toute participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière, sans réserve, du présent règlement. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement, sera privé de la possibilité de participer au Jeu, mais également du lot qu'il aura pu éventuellement gagner.

ANNEXE 1

LISTE DES CINEMAS PARTICIPANTS

NOM DU CINEMA	ADRESSE
Paris - Gaumont - Alésia	73, ave du Général Leclerc - 75014 Paris
Paris - Gaumont - Aquaboulevard (M)	8/16, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris
Paris - Gaumont - Champs-Elysées	27 & 50, ave des Champs-Elysées - 75008 Paris
Paris - Gaumont - Convention	29, rue Alain Chartier - 75015 Paris
Paris - Gaumont - Gobelins	58, ave des Gobelins - 75013 Paris
Paris - Gaumont - Opéra Français	38, bd des Italiens - 75009 Paris
Paris - Gaumont - Opéra Paramount	2 Boulevard des Capucines - 75009 Paris
Paris - Gaumont - Opéra Premier	32 rue Louis Legrand - 75002 Paris
Paris - Gaumont - Parnasse (M)	3, rue d'Odessa - 75014 Paris
Paris - Pathé - Wepler (M)	140, bd de Clichy - 75018 Paris
Périphérie - Gaumont - Carré Sénart (M)	CC Carré Sénart - 3, allée du Préambule - Boîte 60 - 77566 Lieusaint cedex
Périphérie - Gaumont - Disney Village (M)	Disney Village - 77705 Marne La Vallée cedex 4
Périphérie - Gaumont - Saint Denis (M)	8, rue du Mondial - 93210 La Plaine St Denis
Périphérie - Pathé - Belle Epine (M)	Ccommercial Belle-Epine - BP 189 - 94521 Thiais
Périphérie - Pathé - Boulogne (M)	26, rue le Corbusier - 92100 Boulogne Billancourt
Périphérie - Pathé - Quai Ivry (M)	Quai Marcel Boyer - 94200 Ivry sur Seine
Périphérie - Pathé - Conflans (M)	rue de l'Hautil - ZA des Boutries - 78700 Conflans ste Honorine
Aix - Cézanne (Assoc)	1 rue Marcel Guillaume - 13100 - Aix en Provence
Amiens - Gaumont (M)	5 boulevard de Belfort - 80000 Amiens
Angers - Gaumont - Variétés	34, bd Foch - 49000 Angers
Angers - Gaumont (M)	Ave des Droits de l'Homme - BP 70430 - 49100 Angers
Archamps - Gaumont (M) (Assoc)	74160 Archamps
Avignon - Pathé - Capsud (M)	Commercial Capsud - BP 894 - 175, rue Pierre Seghers - 84085 Avignon
Belfort - Pathé - Cinéma des Quais (M)	1, boulevard Richelieu - 90000 Belfort
Besançon - Pathé - Marché Beaux Arts (M)	3, rue Gustave Courbet - 25000 Besançon
Bordeaux - Gaumont - Talence (M)	allée du 7ème art - 33400 Talence
Brest - Gaumont - Celtic (Assoc)	187 rue Jean Jaurès - 29200 Brest
Caen - Pathé - Lumière (Assoc)	15, bd du Maréchal Leclerc - 14000 Caen
Calais - Gaumont - Coquelles (M)	Cité Europe - 62231 Coquelles
Chambery - Pathé - Chamnord (M)	1253 Avenue des Landrières- 73000 Chambéry
Grenoble - Pathé - Echirolles (M)	4 rue Albert Londres - 38130 Echirolles
Grenoble - Pathé - Chavant (M)	21 Bld du Marechal Lyautey - 38000 Grenoble
Le Havre - Gaumont - Montivilliers (M)	Ccommercial Grand Havre - 76290 Montivilliers
Liévin - Pathé (M)	Ccommercial - rue François Courtin - 62800 Liévin
Lyon - Pathé - Bellecour (M)	79 rue de la République - 69002 Lyon
Lyon - Pathé - Cordeliers	20 rue Thomassin - 69002 Lyon

Lyon - Pathé - Vaise (M)	43 rue des Docks - 69009 Lyon
Marseille - Pathé - Madeleine	36 avenue du Maréchal Foch - 13004 Marseille
Marseille - Pathé - Plan de Campagne (M) (Assoc)	Chemin des Pennes aux Pins - Plan de Campagne - 13170 Marseille
Metz - Gaumont - Amnéville (M)	Centre thermal et touristique - 57360 Amnéville
Montataire - Pathé (M)	91, rue Louis Blanc - 60160 Montataire
Montpellier - Gaumont - Comédie	10 place de la comédie - 34000 Montpellier
Montpellier - Gaumont (M)	235 rue Georges Melies - 34000 Montpellier
Nantes - Gaumont (M)	Place du commerce - 44000 Nantes
Nantes - Pathé - Atlantis (M)	Zac Atlantis Allée la Pérouse - BP 277 - 44818 Nantes St Herblain
Nice - Pathé - Lingostière (M)	604 rte de Grenoble - 06300 Nice
Nice - Pathé - Massena	31 rue Jean Médecin - 06600 Nice
Nice - Pathé - Paris	54 avenue Jean Médecin - 06000 Nice
Orléans - Houssac - Pathé (M)	2, rue des Halles - Quai du Chatelet - 45000 Orléans
Reims - Gaumont	76, place Drouet d'Erlon - 51100 Reims
Reims - Gaumont - Parc Millésime (M) (ASSOC)	Parc Millésime - 51370 Thillois
Rennes - Gaumont	8/10/12, quai Duguay-Trouin - 35000 Rennes
Rouen - Gaumont	28, rue de la République - 76000 Rouen
Rouen - Gaumont - Grand Quevilly (M)	26, bd Brossette - 76120 Grand-Quevilly
Saint Etienne - Gaumont (M)	2 rue Praire - 42000 Saint-Etienne
Strasbourg - Pathé - Brumath (M) (Assoc)	rue des Frères Lumière - 67170 Brumath
Toulon - Pathé - Ciné Liberté (M)	4 place de la liberté - 94000 Toulon
Toulon - Pathé - Grand Ciel (M)	ZAC Grand Ciel - 22 av André Lurçat - 83130 Toulon
Toulouse - Gaumont - Labège (M)	33 rue de l'Occitane - 31670 Labège Innopole
Toulouse - Gaumont - Wilson (M)	3 place Wilson - 31000 Toulouse
Valence - Pathé (M)	53 av de Romans - 26000 Valence
Valenciennes - Gaumont (M)	avenue des Alpes - 59300 Valenciennes